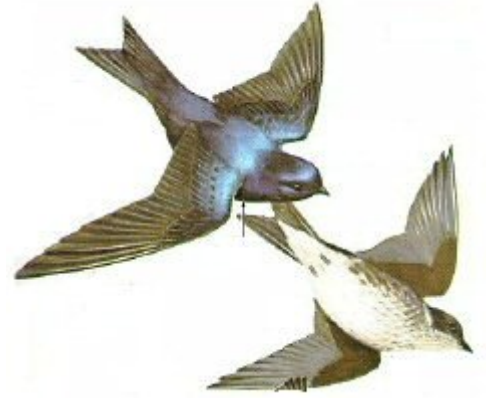

**ASSOCIATION QUARTIER CHARLET**

54, rue Charlet  
18000 Bourges  
☎ : 02 48 65 70 20

## L'HIRONDELLE DU QUARTIER CHARLET



Éditorial

Le printemps de Bourges s'achève à peine que le soleil est enfin au rendez-vous. La vie dans les jardins reprend son cours ; l'herbe folle envahit les rives de l'Yèvre tandis que crapauds et grenouilles ont repris leurs chants et que les canetons barbotent, insouciant du danger qui les

guette.

Il y a deux semaines, en effet, un beau col vert, à l'avenir radieux, a eu l'idée saugrenue de traverser la rue Charlet en dehors des passages protégés. Un automobiliste ne l'a pas vu et a fait de l'inconscient canard la première victime routière de cette année. Mais nul

n'est à blâmer dans cette histoire : les passages protégés n'étaient pas encore refaits à cette époque, et pour un automobiliste, quoi de plus inattendu et imprévisible que la présence d'un palmipède au milieu de la chaussée ?

Depuis, des ouvriers consciencieux ont entrepris le marquage au sol afin d'éviter sans doute une hécatombe dans la gens palmipède, et peut être aussi pour nous protéger nous, les humains de nos congénères en voiture.

La rue Charlet en finit donc ainsi, petit à petit, de son "lifting". Chacun bientôt, qu'il soit oiseau, batracien, cycliste, piéton ou automobiliste, y trouvera ses marques dans le respect de l'autre, nous l'espérons.

Philippe Creugny  
Président



Ne sont-ils pas mieux sur l'eau, malgré la présence de corps étrangers ?




---

### ADHÉSION A L'ASSOCIATION DU QUARTIER CHARLET ANNÉE 2005

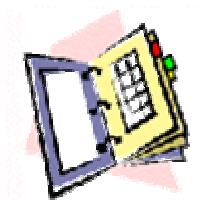
A renvoyer au siège de l'association : 54, Rue Charlet ~ 18000 BOURGES

Mme Mlle M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

désire adhérer pour l'année 2005 (10 € par famille - chèque à l'ordre de l'Association du quartier Charlet)



## Manifestations à noter sur vos agendas



**Dimanche 15 mai 2005**

### Randonnée annuelle de l'association de quartier

Elle aura lieu le 15 mai prochain en forêt d'Allogny. Deux parcours de niveau différent (10 km pour le premier parcours et 4,300 km pour le second) seront proposés.

Le départ de cette randonnée se fera de la Maison Forestière du Bois Rond entre Allogny et les Rousseaux. Nous nous retrouverons avec nos voitures sur le parking de LIDL pour 8 h 45.

Bien sûr, chacun doit penser à apporter son pique-nique (il n'y a pas de Mac Do le long du chemin). Nous déjeunerons au bord de l'étang route forestière de la Vèvre.

**Samedi 18 juin 2005**



Repas de quartier (le huitième du nom, déjà !)

- Rendez-vous à partir de 19 h 30 au niveau des numéros 52 à 60 de la rue Charlet entre les impasses Charlet et Monplaisir.
- Pendant que vous prendrez l'apéritif, nous vous proposerons une animation... qui comporte encore aujourd'hui une part de mystère.
- Nous passerons ensuite aux traditionnelles agapes, avec ambiance musicale.

Pour celles et ceux qui ignoreraient encore le déroulement des opérations (mais en existe-t-il vraiment ?), voici un bref rappel de la marche à suivre :

Chacun apporte un plat salé ou sucré et une boisson puis dépose son bien sur la table commune. On apporte également son sourire et sa bonne humeur, ainsi qu'un peu de vaisselle, et si l'on est très en retard, on a tout intérêt à apporter aussi son siège !

On partage le tout, plats, boissons, bonne humeur, (les plats réalisés par d'autres étant toujours meilleurs), et on a la formule d'un moment entre amis, entre voisins, pour faire connaissance ou tout simplement pour passer une agréable soirée.

**Dimanche 18 septembre 2005**

Vide chambre, vide grenier organisé conjointement par l'Amicale des écoles de Pignoux et l'Association de quartier.  
Des précisions vous seront données dans un prochain numéro.

**Samedi 15 octobre**

Soirée "châtaignes" avec animation théâtrale : un nouveau spectacle intitulé "C'est pas toujours vrai" à découvrir avec gourmandise et sans modération aucune : l'histoire de deux fées qui, l'espace d'un instant, se retournent sur leur passé et se remémorent les événements bizarres qui ont jalonné cette année.



# Les travaux dans le quartier

Le 09 mars dernier, nous avons rencontré Madame Fenoll, élue municipale de Bourges. A cette occasion, un bilan des travaux terminés dans le quartier a été fait et nous avons abordé la question des travaux futurs. Vous trouverez ci-dessous le programme prévu:

- Rue Robespierre

Les réseaux doivent être enterrés, la chaussée refaite et les travaux terminés à la fin du printemps de cette année.

- Rue des Lauriers

Aménagement des places de parking alternées en trois parties. Cette nouvelle disposition permettrait de faire ralentir les voitures qui emprunteraient la rue (travaux terminés depuis quelques temps). Dans cette même rue, l'enfouissement des réseaux et la refonte de la chaussée sont prévus dans la deuxième moitié de 2005.

- Travaux rond point de la place Malus

Un certain nombre de réunions ont eu lieu. En effet, des difficultés de transformation du rond point sont apparues, en particulier au niveau des contre-allées. Une ultime réunion avec les habitants du quartier Malus aura lieu dans le courant du printemps 2005 et nous devrions être invités. Pour l'instant, l'avant-projet provisoire existe et bientôt, il laissera la place à l'avant projet définitif. Les travaux devraient débuter au début de l'année prochaine.

- Travaux rue Charlet

La deuxième tranche des travaux de la rue Charlet devrait avoir lieu dans le courant de 2006. Ces travaux seront semblables à ceux qui sont maintenant terminés dans ce qui fut la première tranche.

Le positionnement (renforcement du côté gauche de l'Yévrette et fixation de l'armoire pour le réseau téléphonique face au n° 34 de la rue) n'est pas terminé. En effet celle-ci (en plus petit) devrait être déplacée et installée en face, de l'autre côté de la rue Charlet.

- Rue de Brives

Au vu d'un courrier adressé par Mme Fenoll aux habitants des rues de Brives, Nicolas Leblanc, Prébendes et Charlet (dans sa partie refaite), nous vous signalons qu'il a été décidé (après concertation avec ces riverains) de l'inversion du sens de circulation de la rue de Brives.

Cette mesure prendra effet dans le courant de la deuxième quinzaine de mai pour une durée de deux mois.

---

## Carnaval de pignoux



Le 12 mars dernier, nous avons enfilé notre uniforme de pompier et rendu visite sous la pluie (temps de soldat du feu) au carnaval des enfants de Pignoux dont le thème était... les pompiers. L'ambiance était chaleureuse et le DJ mettait le feu.

A partir de ce numéro, nous allons vous conter l'histoire d'un habitant, qui, en août 1878 interpellait la municipalité à travers le journal local pour donner son avis sur des travaux entrepris...

### 1<sup>er</sup> épisode

#### ENQUÊTE SUR LES GRANDS TRAVAUX PROJÉTÉS À BOURGES

A Monsieur le Rédacteur du JOURNAL DU CHER

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Voulez-vous bien me permettre de solliciter l'hospitalité dans votre journal, hospitalité que je sollicite aussi de vos confrères, pour les quelques réflexions suivantes sur les grands événements qui se préparent dans nos murs.

Vous avez deviné qu'il s'agit de projets d'agrandissement de notre ville.

Cette question est à l'ordre du jour.

Tout le monde la traite, chacun dit son mot : les uns critiquent, dénigrent de parti-pris ; d'autres poussent des cris d'admiration, et n'admettent point l'impeccabilité de la municipalité, tutrice de nos intérêts communaux. Tout cela histoire de politiquer.

Enfin il en est certains (je suis de ceux-là) qui, laissant de côté les questions de petite rivalité et allant avec impartialité au fond des choses, rendent à César ce qui appartient à César, et, par là même, savent bon gré à la municipalité de prendre résolument l'initiative des travaux d'embellissement et d'agrandissement attendus depuis longtemps et dont l'urgence se fait de plus en plus sentir.

Mais s'ensuit-il qu'il faille accepter les yeux fermés, sans examen, sans observation, tous les projets enfantés par la fécondité municipale ?

Certes, doter la ville de vastes et larges boulevards est une entreprise grandiose : reste à savoir si la manière dont on se propose de la réaliser est à l'abri de toute critique.

Nous avouerons, avec autant de sincérité que d'humilité, que telle n'est pas notre pensée.

Un reproche que nous permettrons, tout d'abord, d'adresser aux auteurs des projets soumis à l'enquête, c'est de ne pas tenir assez compte des traditions et de ne point s'aider des études laissées par leurs devanciers pour s'engager dans la voie du progrès où ils ont hâte de marcher au risque de se rompre le cou.

Si nos pères, dans leurs projets d'améliorations, se préoccupaient de l'embellissement du centre de la ville, de ses principales artères, il faut avouer qu'il n'en est pas de même de nos tuteurs actuels. Leur sollicitude tend, au contraire, à reporter la circulation, et par là même le commerce, à l'extérieur<sup>1</sup>.

C'est ainsi qu'une somme de 900 000 francs, le cinquième du crédit à dépenser, est affecté à la création d'un boulevard du rond-point Fin Renard à la route de St-Amand.

Pourquoi une voie aussi spacieuse (20 ou 25 mètres) dans un quartier qui, par sa situation et ses besoins, ne l'exige pas ?

On veut, dit-on, faciliter l'accès des établissements militaires aux ouvriers du quartier de Mazières.

Mais, sans aller jusqu'à conclure qu'un sentier serait suffisant pour les personnes appelées à se rendre de ce point à leur travail journalier, une voie de simple communication n'est-elle pas de nature à donner entière satisfaction ?

Je me suis laissé dire que les précédentes municipalités avaient voulu affecter à ce débouché une somme de 70 000 francs...

<sup>1</sup> Comme quoi, ce problème n'est pas réellement nouveau !